l'Europe s'engage en France

avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

pour le développement rural

COMITE DE PROGRAMMATION LEADER

GAL PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

PROCES VERBAL DU COMITE DE PROGRAMMATION DU MARDI 26 JUIN 2018

Le mardi 26 juin 2018, à 14h00, au Château de Dio, s'est tenue la réunion des membres du Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale Pays Haut Languedoc et Vignobles, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES.

Ont participé à cette réunion les membres suivants :

Collège « Privés »

Titulaires	Présence	Suppléant	Présence
BELOT Nelly		BOURGNE Nadia	x
BEUGNON Guilhem	x	RODRIGUEZ Gabriel	
BEZIAT Patrick	x	BASCOUL Francis	
BLANQUET Catherine	x	BACHELOT Olivier	
BOISJOT Nathalie		BOUSSAGOL François	
COSTE Philippe		CARRETIER Denis	x
DESMAZIERES Stephan		BLET Nadège	x
FLEUTIAUX Bertrand	x	GALY-GUIRAUD Marie-Paule	x
FROIDEVAUX Claude	x	RONZIER Françoise	
GARRIGUENC Thierry	x	JEANJEAN Marie-Odile	
OLLIER Françoise		FRISSANT Françoise	x
ROMBEAUX Christophe		VIE Nicole	x
ROUX Stéphane	x	MIQUEL Raymond	
TREBAOL-CADENAT Marie-Noëlle		FRANCART-MARTY Marie-Josèphe	
Total	7	Total	6

Collège « Publics »

Titulaires	Présence	Suppléant	Présence
ARCAS Jean	x	FRAISSE Yves	x
BADENAS Jean-Noël	x	SOLA Edwige	
BOUTES Francis	x	GIL Isabelle	
CABROL Josian		SONZOGNI Catherine	x
DALERY Guillaume		AUBERT Richard	
EDO Marie-Aline	x	SALLES Luc	x
ETIENNE Norbert	x	GIL Martine	
GALTIER Daniel	x	VIDAL Bernard	
LAFAURIE Jean-Louis		MANENC Aurélien	
OLMOS Martine	x	GUIRAUD Luc	x
POLARD Pierre		BOSC Bernard	
PONS Marie-Pierre	x	FALIP Jean-Luc	
QUEROL Sylvie	x	GONZALEZ Harmonie	
Total	9	Total	4

La règle du double quorum a été respectée :

- Au moins 50% des membres du Comité de Programmation ayant voix délibérante étaient présents (22 membres votants des collèges « Privés » et « Publics » sur 27).
- Au moins 50% des membres votants lors de la séance du Comité de Programmation appartiennent au collège privé (12 membres du collège « Privés » sur 22 votants).

Le Président accueille et remercie les membres du Comité pour leur présence à cette réunion.

I. Avancement du programme LEADER.

Un point d'étape est présenté aux membres du Comité de Programmation :

Mesure 19-2 :
- Trente trois dossiers ont été programmés jusqu'au 14/12/2017, ce qui représente 917 061,16 € de FEADER LEADER,
- 21,62 % de crédits restants à investir, les fonds seront bientôt épuisés,
- 18 000 € de FEADER LEADER payés correspondant à un dossier. Trois dossiers sont en instance d'instruction de paiement pour un montant total de 28 186,88 €.

Mesure 19-3 :
Il n'a pas été programmé de dossier sur la mesure 19-3 (coopération), un accord de coopération a été signé le 08/06/2018 sur la promotion autour du Canal du Midi.
Lors du Comité du 07/06/2018, une modification de la fiche 5 a été actée par le GAL afin d'intégrer des projets à venir.

Mesure 19-4 :
- Trois dossiers ont été programmés pour un montant total de 222 822,60 €.
- 42,12 % de crédits restants sur la maquette.
- 70 888,08 € de FEADER LEADER payés correspondant à 80% du dossier « Animation GAL 2015/2016 ». Le solde est à ce jour toujours en attente de paiement.

Les gestionnaires du GAL alertent, une nouvelle fois, les membres du Comité de Programmation sur les retards constatés dans la mise en œuvre du programme et en particulier sur l'émission des conventions LEADER par l'Autorité de Gestion :

- 6 dossiers programmés sur la mesure 19-2 n'ont pas de convention financière signée:
  - Etude juridique programme Bio Orb (06/12/2016 – RLAN190217CR0910057)
  - L'histoire du vin (06/12/2016 – RLAN190217CR0910054)
  - Animation culturelle de sites patrimoniaux (11/04/2017 – RLAN19217CR0910076)
  - Promotion touristique 2016 (11/04/2017 – RLAN190217CR0910106)
  - Création d'un poste d'Attaché de Conservation du patrimoine (14/12/2017 – RLAN190217CR0910161)
  - Aménagement d'un point d'informations oenotouristiques du Canal du Midi au St Chinian (14/12/2017 - RLAN190217CR0910336)

- 2 dossiers programmés nécessitent un avenant suite à la fusion des Communautés de Communes:
  - Acquisition de boîtiers de comptage de la fréquentation des sites (attendu depuis le 21/03/2017 – RLAN190217CR0910328)
  - Etude de faisabilité de la route du bois (RLAN190216CR0910002)

Par ailleurs, sur les douze dossiers qui ont été adressés au Service Instructeur plusieurs mois avant le Comité et qui devaient être présentés en sélection ce 26 juin 2018, seuls six dossiers ont été instruits. Le GAL ayant été informé le vendredi 22 juin 2018 au soir du statut de ces dossiers. Le Service Instructeur justifie cette situation du fait de dossiers incomplets.

Les membres du Comité prennent acte qu'un courrier, co-signé du Président du GAL et du Président du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, sera adressé à Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie, pour l'informer de dysfonctionnements sur la mise en œuvre du programme LEADER.

II. Sélection de projets.

a) Données chiffrées sur les projets en sélection (voir tableau page suivante).

Comme stipulé par le Service Instructeur le 22 juin 2018, le Comité de Programmation ne peut se prononcer que sur six dossiers. Le Président du GAL souhaite toutefois que tous les projets qui étaient annoncés initialement en sélection soient présentés afin que les membres du Comité puissent statuer ultérieurement sur ces opérations au cours de consultations écrites, lorsque l'instruction sera terminée.

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES PROJETS PRESENTES, EN CHIFFRES.

Statut dossier	Intitulé	Maître d'ouvrage	N° fiche action	FEADER LEADER	CD 34	CR Occitanie	Autre financeur public	Financeur privé	Autofinance ment	Montant total du dossier
EN SELECTION	Etude pour la mise en tourisme du site de la tour de Colombières : sécurisation, interprétation.	Association Colombières d'Hier et d'Aujourd'hui	2	2 688,00 €	672,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	840,00 €	4 200,00 €
	Création de l'itinéraire patrimonial de Boussagues	Communauté de Communes Grand Orb	2	6 833,28 €	1 708,32 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 135,40 €	10 677,00 €
	Festival des vieilles barriques 2018 : vins et musique d'Assignan	Association Somail Communication	3	5 000,00 €	2 500,00 €	0,00 €	2 400,00 €	9 750,00 €	13 309,60 €	32 959,60 €
	GR de Pays Tours dans les vignobles du Minervois, Saint-Chinian, Faugères	Communauté de Communes Sud Hérault	3	7 796,24 €	12 994,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 197,56 €	25 987,80 €
	GR de Pays Tours dans les vignobles du Minervois, Saint-Chinian, Faugères	Communauté de Communes Les Avant-Monts	3	8 089,44 €	13 482,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 393,46 €	26 964,90 €
	Commercialisation du Pôle de Pleine Nature Montagnes du Caroux	Office du Tourisme Du Minervois au Caroux	4	23 122,96 €	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	7 280,75 €	36 403,71 €
			Totaux	**53 529,92 €**	**31 356,32 €**	**0,00 €**	**8 400,00 €**	**9 750,00 €**	**34 156,77 €**	**137 193,01 €**

Statut dossier	Intitulé	Maître d'ouvrage	N° fiche action	FEADER LEADER	CD 34	CR Occitanie	Autre financeur public	Financeur privé	Autofinance ment	Montant total du dossier
HORS SELECTION	Animation et évaluation du GAL 2018*	Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles	6	75 358,08 €	10 614,51 €	9 552,51 €	0,00 €	0,00 €	0,02 €	95 525,12 €

*** Modification du dossier programmé le 14/12/2017**

Statut dossier	Intitulé	Maître d'ouvrage	N° fiche action	FEADER LEADER	CD 34	CR Occitanie	Autre financeur public	Financeur privé	Autofinance ment	Montant total du dossier
A INSTRUIRE	Etude programmatique sur Dio et Valquières	Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles	2	38 707,00 €	9 676,75 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 095,94 €	60 479,69 €
	Programmation des Temps du Patrimoine	Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles	2	32 024,65 €	8 006,16 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 007,70 €	50 038,51 €
	Enduro World Series 2018 Olargues Montagnes du Caroux	Association Vélo Caroux Haut Languedoc	3	17 798,12 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 561,96 €	27 809,61 €
	Communication et promotion des Activités de Pleine Nature	Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles	4	47 643,84 €	11 511,42 €	0,00 €	399,54 €	0,00 €	14 888,70 €	74 443,50 €
	Promotion des vignobles, gastronomie et vins	Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles	4	47 999,00 €	11 999,75 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 999,70 €	74 998,45 €
	Promotion du Canal du Midi	Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles	5	2 211,52 €	0,00 €	0,00 €	522,88 €	0,00 €	0,03 €	2 764,13 €
			Totaux	**186 384,13 €**	**45 643,61 €**	**0,00 €**	**952,42 €**	**0,00 €**	**57 554,03 €**	**290 534,19 €**

b) **Sélection des projets.**

Les porteurs de projets ont tour à tour présenté leurs opérations et répondu aux questions qui leur étaient posées, puis ont quitté la salle pour permettre aux membres du Comité de Programmation de débattre et statuer sur les opérations qui étaient en sélection.

Tableau récapitulatif des notes attribuées aux projets en sélection :

Projet	Note du Service Instructeur	Note du Comité Technique	Note retenue par le Comité de Programmation
Etude pour la mise en tourisme du site de la tour de Colombières: sécurisation, interprétation.	/	11,87/20	**11,87/20**
Création de l'itinéraire patrimonial de Boussagues	/	14,55/20	**14,55/20**
Festival des vieilles barriques 2018 : Vins et musique d'Assignan	/	12,29/20	**12,29/20**
GR de Pays Tours dans les vignobles du Minervois, Saint-Chinian, Faugères	/	16,69/20	**16,69/20**
GR de Pays Tours dans les vignobles du Minervois, Saint-Chinian, Faugères	/	16,69/20	**16,69/20**
Commercialisation du Pôle de Pleine Nature Montagnes du Caroux	/	16,96/20	**16,96/20**
Animation du GAL 2018 et évaluation (modification de programmation)	Hors sélection	Hors sélection	Hors sélection

Les membres du Comité valident à l'unanimité les projets présentés en sélection.

Tous ces projets répondent aux objectifs stratégiques du GAL et ont obtenu une note supérieure à 10. Ils feront donc l'objet d'un financement du programme FEADER LEADER.

III. Questions diverses.

Monsieur Francis BOUTES rappelle que des consultations écrites seront donc lancées lorsque le Service Instructeur aura traité les dossiers à passer en sélection.

Compte tenu des crédits disponibles sur la mesure 19-2 d'un peu plus de 200 000 € suite à la programmation du jour et des consultations écrites à venir, il n'est pas arrêté de nouvelle date de réunion du Comité, probablement en juin 2019.

Le GAL va adresser sa demande de dotation complémentaire à l'Autorité de Gestion qui devrait se prononcer d'ici la fin de l'année 2018.

* * *

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le Président remercie les membres de leur participation et lève la séance du Comité de Programmation à 16h30.

Francis BOUTES,
Président du GAL.

Syndicat Mixte du Pays HAUT-LANGUEDOC et VIGNOBLES